

# Le parc forestier du Plateau de Haye : « la ville dans la forêt »

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018



**Organisme/institution en charge de la mise en œuvre :** la Métropole du Grand Nancy et son concessionnaire d'aménagement (SOLOREM)

**Services de la collectivité associés :** Direction des espaces verts ; Direction habitat et rénovation urbaine ; Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine

**Budget :** 7,3 millions € (foncier et travaux) ; 60 000 € (entretien)

**Partenaires financiers :** Subventions de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

**Partenaires techniques :** AMO : SOLOREM / Groupement MOE : Bureau des Paysages - Alexandre CHEMETOFF (urbaniste mandataire), Gabriel CHAUVEL (Paysagiste - ENSP), Olivier JAQMIN (Paysagiste - Planteïs), ENSP (École National Supérieur du Paysage de Versailles), École d'horticulture et de paysage de Roville-aux-chênes, Conservatoire et Jardin botanique du Grand Nancy

**Date de début du projet :** 01/09/2009

**Date de fin :** 01/05/2012



### OBJECTIFS

Ce parc métropolitain de 15 ha, au cœur d'un ÉcoQuartier de 440 ha s'est implanté sur le site des anciennes carrières Solvay. Dans le cadre du projet de rénovation urbaine signé en 2007 (248 millions €

dont 65 millions € financés par l'ANRU), il est acté que la requalification de ce quartier d'habitat social de plus de 15 000 habitants s'inscrit dans le concept « Habiter la forêt », sous l'impulsion d'un schéma directeur ambitieux : plantation de plus de 20 000 arbres, reconnexion des espaces de biodiversité du quartier, autour d'un pivot central, le parc botanique et forestier du Plateau. Imaginé par Alexandre Chemetoff, le parc est un espace paysager et naturaliste composé d'une partie centrale située entre 2 sites à vocation sportive mais aussi d'un axe vert transversal reliant l'ouest à l'est du quartier, comme trait d'union entre l'urbain et la forêt, qui revêt :

- une dimension paysagère et urbaine, en renforçant la trame forestière de 25 ha qui structure le quartier ;
- une ambition écosystémique et écologique forte : corridor entre le réservoir de biodiversité du Massif de Haye et les coteaux thermophiles de l'ouest nancéen, ce parc allie une conception « jardinée » à une gestion « forestière » ;
- un intérêt botanique et phytosociologique confirmé : la diversité des habitats du parc héberge des espèces inféodées à des milieux ouverts des friches ou des milieux forestiers ;
- une vocation sociale, pédagogique et de loisirs réussie : support de formation pour les étudiants et gestionnaires d'espaces verts, ce parc intercommunal accueille une oasis urbaine, un jardin partagé, des mares pédagogiques, ainsi que divers évènements (la Fête de la Forêt...).

## **MESURES MISES EN ŒUVRE**

Le traitement des espaces du quartier respecte une logique forestière. Les essences et les formations végétales similaires à celles de la forêt de Haye contiguë sont privilégiées. Dès sa conception, le parc est prévu pour accueillir une diversité d'habitats :

- milieux ouverts faisant l'objet d'un traitement différencié avec des zones tondues pour les loisirs et des prairies avec des fauches tardives ;
- lisières situées à l'interface entre les espaces ouverts et boisés. Il s'agit de maintenir, développer et contenir ces milieux particulièrement riches en termes de biodiversité ;
- espaces boisés : gestion par taillis avec réserves.

Chaque année, le paysagiste Olivier Jaqmin pilote un chantier-école d'entretien du parc, associant étudiants, agents des collectivités et associations volontaires autour d'enseignements et de travaux pratiques consacrés à la gestion différenciée, la foresterie urbaine, le recyclage des rémanents... Enfin, ces espaces ont été pensés de façon à réduire considérablement les coûts d'investissement et d'entretien, avec notamment le maintien de zones pionnières, de prairies naturelles, d'ourlets généreux et de cheminements stabilisés robustes. L'objectif final est d'expérimenter des modes de gestion encore plus extensifs, de type éco-pâturage.

## **RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ**

Lieu de vie pour des espèces communes, le parc forestier a été conçu avec une volonté de conforter des continuités écologiques en lien avec les parcelles privées et favoriser la biodiversité, en laissant se développer : une palette végétale propice à la pollinisation et à la nidification ; une mosaïque de milieux : zone pionnière, prairie sèche, fruticée, milieux forestiers ; une faune sauvage en cœur de quartier.

Sur cet espace laboratoire, l'accueil de la végétation spontanée et de la faune sauvage comme domestique est recherché, afin d'expérimenter la dynamique d'un biotope périurbain, sur une ancienne friche industrielle (carrière), indemne de produits phytosanitaires, d'intrants et non soumis à un entretien intensif. Pour compléter l'aspect expérimental du site, la Métropole a choisi, au-delà d'une gestion durable, de développer des actions pérennes à vocation pédagogique et participative :

- implantation de 2 mares pédagogiques sur fond d'argile naturel (bentonite) destinées à compléter le

biotope majoritairement thermophile par une zone plus humide, à vocation d'accueil notamment de l'Alyte accoucheur (identifié récemment) ;

- création d'un jardin partagé animé par les habitants du quartier d'habitat social ;
- accueil d'une oasis urbaine « la Ferme urbaine du Plateau » inaugurée en avril 2018, espace participatif et multifonctionnel au sein duquel sont expérimentées des techniques agro-écologiques telles que : l'aquaponie, la permaculture, la lutte biologique intégrée...

## **Coordonnées**

Nancy

## **Liens utiles**

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

## **Contact**

Sylvain PELTIER, responsable de l'écologie urbaine

[sylvain.peltier@grandnancy.eu](mailto:sylvain.peltier@grandnancy.eu)

03 54 50 90 18